

Le Centre et les Vert'libéraux ne donnent pas de consigne de vote

Élection partielle Après le retrait de leur candidat, les assemblées du Centre et des Vert'libéraux ont, chacune, décidé de ne pas se mêler du duel entre les Verts et l'UDC dans la course au Conseil d'État.

Rachad Armanios

L'assemblée des délégués du Centre et l'assemblée générale des Vert'libéraux ont décidé lundi soir de ne pas donner de recommandation de vote pour le second tour de l'élection partielle au Conseil d'État. Le scrutin du 19 octobre opposera le Vert Nicolas Walder, arrivé en tête dimanche, à l'UDC Lionel Dugerdil, qui le suit avec un écart de 5500 voix.

«Nous ne pouvons pas nous résigner à la polarisation que nous continuerons à combattre», écrit Le Centre dans un communiqué. Selon «Le Temps», cette absence de mot d'ordre a été décidée par 78 délégués du Centre contre 23 et 5 abstentions. Un désaveu pour les neuf députés sur onze qui ont poussé pour un renforcement de l'alliance de droite avec l'UDC. Ainsi que pour le candidat du Centre et des Vert'libéraux, Xavier Magnin, qui s'est retiré en appelant à l'union des droites derrière Lionel Dugerdil.

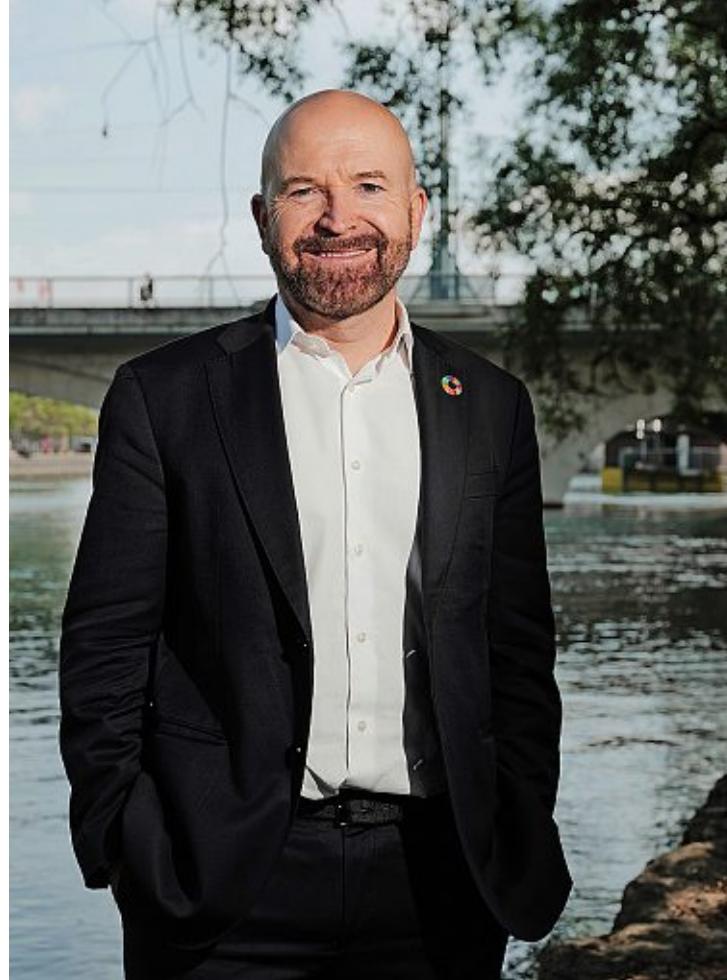
Des garanties fortes

De leur côté, les Vert'libéraux expliquent dans un second communiqué: «Ne souhaitant ni nous allier avec le premier venu dans une vision électoraliste à court-moyen terme, ni jouer le jeu des populistes de droite comme de gauche [...], nous avons décidé [...] de ne pas émettre de recommandation de vote, tout en appelant les électeurs et électrices à réfléchir aux équilibres qu'ils et elles souhaitent pour les instances législatives et exécutives de notre Canton.»

Plus fondamentalement, le parti appelle les deux candidats restant «à convaincre l'électorat en donnant des garanties fortes sur les questions d'humanisme, sans tomber dans la moralisation excessive, d'ouverture de la Genève internationale, de bonne gestion de l'administration publique, d'équilibre financier, de transition vers une société durable et prospère, et de renforcement des conditions-cadres permettant une politique d'équité sociale».

Une préférence perceptible

Le communiqué du Centre, lui, ne s'adresse qu'à Lionel Dugerdil. Il «devra convaincre le centre droit de lui accorder sa confiance et démontrer qu'il est en capaci-



Nicolas Walder, candidat Vert, est arrivé en tête du premier tour dimanche, à quelque 5500 voix du poulain de l'UDC. Laurent Guiraud

té de rassembler. En retirant la candidature de Xavier Magnin, Le Centre fait un geste fort, en signalant qu'il ne fera pas barrage à la candidature de l'UDC.»

Le communiqué semble teinté d'une préférence, tout en donnant l'impression d'un parti ne sachant pas vraiment sur quel pied danser. Après s'être allié à



L'UDC Lionel Dugerdil devra convaincre les électeurs centristes s'il veut décrocher le siège vacant. Magali Girardin

l'UDC au sein d'une grande alliance de la droite aux cantonales, puis aux fédérales de 2023, Le Centre a ensuite tourné le dos à cette droite élargie en s'alliant

aux Vert'libéraux lors des dernières municipales, puis pour le premier tour de dimanche.

«J'ai été surpris par ce communiqué, confie le conseiller mu-

nicipal en Ville de Genève Jean-Luc von Arx. Le Centre semble s'excuser auprès de l'UDC, alors que l'assemblée, souveraine, a été très claire. Aux trois quarts, elle a souhaité la liberté de vote.» Et d'ajouter: «Nous avons défendu la place du parti, éloigné

«Nous nous retirons de la course pour laisser le chemin libre à Lionel Dugerdil, à lui de convaincre notre électorat.»

Philippe Rochetin
Président du Centre Genève

des pôles à droite et à gauche et sommes très à l'aise avec cette posture. Le sentiment est que ce second tour ne nous concerne pas. Une minorité estime au contraire que nous ne pouvons pas risquer de nous retrouver seuls face aux autres blocs lors des prochaines échéances.»

«Oui, non, bien au contraire»

«Ce communiqué, c'est «oui, non, bien au contraire», c'est typique du Centre», plaisante la députée Christina Meissner, qui partage la position de la quasi-totalité de la députation en faveur de Lionel Dugerdil.

Selon elle, la formulation est une façon de donner une place à cette minorité, et en particulier aux nombreux représentants des paysans dont le lobby, AgriGenève, s'est aligné derrière le candidat UDC. Sur le fond, elle reconnaît que «nous, les députés, sommes peut-être éloignés de la base, mais nous côtoyons tout le temps l'UDC au Grand Conseil, il y a des intérêts que les délégués ne perçoivent pas forcément».

Président du Centre qui a signé le communiqué, Philippe Rochetin l'assume: «Chaque membre est libre de voter pour qui il veut. Mais nous sommes du centre droit, donc plus proches de la droite que de la gauche. Nous nous retirons de la course pour laisser le chemin libre à Lionel Dugerdil, à lui de convaincre notre électorat.»

Trois prétendants en lice pour le second tour

Pour compléter le Conseil d'État réduit à six par la démission du Vert Antonio Hodgers, les Genevois devront faire leur choix entre trois candidats classés selon leur numéro de liste: Philippe Oberson, liste Le peuple d'abord, Nicolas Walder présenté par Les Verts, les Socialistes, et l'UDC Lionel Dugerdil proposé par la liste Alliance droite et centre droit, où ne figure pas le nom de son parti. C'est sept personnes de moins en lice qu'au premier tour.

Camps en présence

Politiquement, la situation s'éclaircit progressivement. Arrivé en tête du premier tour dimanche avec 32'573 voix, Nicolas Wal-

der peut compter sur le soutien du PS et de la gauche de la gauche, puisque le Parti du Travail (PdT) a appelé à faire barrage à l'UDC. Autre composante, l'Union populaire, qui présentait Rémy Pagan (7466 suffrages), s'est retirée et a appelé à voter Walder, vivement incité à mener «une campagne de gauche». Arrivé en deuxième position, Lionel Dugerdil (27'031 voix) peut compter sur le soutien du PLR et du MCG, dont le candidat Maikl Gerzner (7276 suffrages) s'est retiré, et dont le parti a appelé à se rallier à l'UDC.

Les réserves de voix

En troisième position arrive Xavier Magnin (Le Centre et Vert'libé-

raux), qui a rassemblé 20'782 voix; il s'est retiré, mais les deux partis qui l'ont présenté laissent la liberté de vote à leurs électeurs pour le deuxième tour. Que feront exactement ces derniers? C'est la grosse interrogation de ce second tour. Mais ce n'est pas la seule. Le comportement des électeurs des petites listes du premier tour est aussi à observer. Collectivement, Rémi Baudouï, Anastasia Ventouri, Béatrice Berthet A Porta et Olivier Pahud ont rassemblé plus de 6000 voix, qui pèsent très lourd. Les votants vont-ils s'abstenir ou se rallier au candidat le plus proche et, si oui, s'agira-t-il des profils protestataires de Philippe Oberson ou de Lionel Du-

gerdil? Les paris sont ouverts. Autre gisement, celui des votes blancs. Pesant 5378 suffrages, il est particulièrement important, puisqu'en 2023, avec un nombre de suffrages globaux à peine inférieurs, on n'en comptait que 1292. On peut formuler l'hypothèse que cette hausse reflète la déception de citoyens face aux candidats proposés et en particulier d'électeurs PLR peu convaincus par l'alliance structurelle conclue avec l'UDC. Que feront-ils le 19 octobre? Rentreront-ils au bercail de la grande droite en choisissant Lionel Dugerdil? Persisteront-ils dans leur vote blanc? Se rallieront-ils au candidat Vert, Nicolas Walder? (MBR)